

Une campagne médias pour promouvoir les 400 000 entretiens conseils retraite Agirc-Arrco en 2025

Paris, 27 janvier 2025

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite des salariés du secteur privé lance du 27 janvier au 16 février 2025 une campagne de communication radio et digitale pour mieux faire connaître son service conseil retraite de proximité, accessible gratuitement toute l'année. Son parti-pris ? Rappeler que le régime Agirc-Arrco géré de manière autonome par les partenaires sociaux, appartient à ses assurés - salariés, retraités et entreprises du privé.

400 000 entretiens conseil en 2025

Que l'on soit proche ou non de la retraite, il n'y a pas d'âge pour s'y intéresser ! Pour répondre aux besoins d'accompagnement des assurés toujours plus fins avec les années, l'Agirc-Arrco a doublé ses capacités de conseils et propose 400 000 entretiens retraite tout au long de l'année. Ils s'adressent à une grande partie de la population puisque 59 millions de personnes ont acquis des droits auprès du régime de retraite Agirc-Arrco.

A tout âge, il est possible de solliciter auprès de l'Agirc-Arrco un entretien, pour notamment mettre à jour sa carrière, connaître l'impact d'une période d'inactivité sur sa future retraite, en estimer la date et le montant, ou bien encore bénéficier d'un accompagnement dans ses démarches. Les 1600 conseillers retraite Agirc-Arrco sont accessibles gratuitement sur rendez-vous, par téléphone au 0 970 660 660 (numéro unique non surtaxé), depuis le site agirc-arrco.fr ou en se rendant directement dans l'un des 600 lieux d'accueil répartis en France métropolitaine et d'outre-mer.

“L'Agirc-Arrco est à vous”

Pour mieux faire connaître ces entretiens retraite et permettre leur accès au plus grand nombre, l'Agirc-Arrco lance une campagne radio et digitale à compter du 27 janvier pour une durée de 3 semaines.

La campagne de communication, réalisée par l'agence Jesus et Gabriel s'appuie sur le témoignage des assurés pour valoriser l'accompagnement des conseillers Agirc-Arrco, dans trois types de situation concrète : la simulation de retraite, la demande de réversion et la mise à jour de sa situation depuis son espace personnel.

Par ailleurs, elle intègre, en signature, un message cher aux partenaires sociaux “l'Agirc-Arrco est à vous”. Il rappelle que l'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire, géré par les représentants des organisations syndicales et patronales est **“le patrimoine de tous les salariés du privé d'aujourd'hui et de demain”** et qu'ils seront toujours chez eux dans les 600 lieux d'accueil et conseils de l'Agirc-Arrco.

Trois spots publicitaires seront diffusés du 27 janvier au 9 février sur les ondes de plusieurs radios généralistes, parmi lesquelles **France Inter, RTL, Nostalgie, les radios indépendantes**, ainsi que **La 1ere et Free dom** deux radios plébiscitées dans les départements d'Outre-Mer. Une campagne digitale complète le dispositif, sur plusieurs plateformes d'écoute de podcasts, sur des sites web d'information généraliste, ainsi que sur les réseaux sociaux, jusqu'au 16 février.

Pour en savoir plus sur la campagne radio et digitale, écouter les spots : https://www.agirc-arrco.fr/nous-connaître/espace-presse/temps_forts_mediatiques/campagne-dinformation-bienvenue-chez-vous/



À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 27 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève à plus de 90 milliards d'euros.

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contacts presse

Virginie BELLOIR - Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 06 99 66 84 94

Josias Christian NWOS A KOKO - Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr